



Les autotests pour les écoliers cas contact ne sont pas annulés

Après un mail envoyé par un rectorat, l'idée d'un protocole sanitaire modifié deux jours seulement après son entrée en vigueur a circulé. Il n'en est rien. CORONAVIRUS - Il aura suffi d'un tweet pour que le doute soit semé. Ce mercredi 5 janvier, la co-secrétaire générale et porte-parole du SNUipp-FSU Guislaine David a relayé un email pour le moins étonnant envoyé aux inspecteurs de l'Éducation nationale par un rectorat. On pouvait y lire qu'en cas de pénurie d'autotests dans les pharmacies, il était autorisé de dispenser les élèves cas contacts des tests anti- Covid qu'ils doivent réaliser à J+2 et J+4.

Pour rappel, dans le protocole sanitaire qui a été dévoilé en dernière minute par le ministère de l'Éducation dimanche 2 janvier, une nouvelle doctrine est désormais appliquée en milieu scolaire. Pour éviter les fermetures de classe, mais aussi les contaminations liées au temps d'incubation, les élèves sont invités à se faire tester à trois reprises : la première en pharmacie lorsqu'ils apprennent qu'ils sont cas contacts, puis deux et quatre jours ensuite grâce à des autotests qui doivent leur être fournis gratuitement.

À en croire le courriel transmis par ce rectorat non identifié, cette toute nouvelle directive aurait donc été annulée moins de trois jours après son entrée en vigueur. Mais il n'en est rien.

La Suite Après Cette Publicité

Résultat: plusieurs élus ont partagé l'information, fustigeant un protocole "inapplicable" du fait du manque de tests. Parmi eux, les députés insoumis de Seine-Saint-Denis Bastien Lachaud et Sabine Rubin (qui ont ensuite retiré leur tweet), ou encore l'adjoint communiste à la mairie de Paris Ian Brossat.

Idem au sein du monde syndical et des enseignants s'exprimant sur les réseaux sociaux, où l'annonce pour le moins tardive du protocole avait déjà fait hurler dimanche dernier.

Après du HuffPost, le ministère de l'Éducation nationale explique pourtant qu'il n'en est rien et que le protocole sanitaire reste inchangé et que les autotests à J+2 et J+4 sont maintenus. "Il s'agit d'une erreur commise dans un département d'une académie", nous précise-t-on.

La Suite Après Cette Publicité

Des tests antigéniques plutôt que des autotests?

Et d'ajouter qu'en cas de rupture de stock concernant les autotests, "les parents pourront revenir en pharmacie pour faire un test antigénique". En effet, selon le ministère de la Santé, des millions d'autotests doivent prochainement approvisionner les pharmacies et peuvent être remplacés par des tests antigéniques le temps que les officines soient à nouveau livrées.

Sur cette question des autotests, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal s'était déjà exprimé ce mercredi 5 janvier au sortir du conseil des ministres. "Olivier Véran a indiqué ce matin en conseil de défense qu'il y a trois millions d'autotests qui sont disponibles chez les pharmaciens, un million chez les grossistes répartiteurs", a-t-il précisé. "Nous estimons qu'il y a huit millions d'autotests qui vont être livrés la semaine prochaine dans nos pharmacies, et c'est sans compter les marques chinoises."



“Je n'exclus évidemment pas qu'il puisse y avoir des difficultés ici ou là et des pharmacies où on n'en trouve pas”, a tout de même admis Gabriel Attal, expliquant que les enfants cas contacts peuvent effectivement se faire dépister avec des tests antigéniques.

La Suite Après Cette Publicité

À voir également sur le HuffPost : À l'école, c'est la fin de la règle “un cas positif = une classe fermée”, annonce Jean-Michel Blanquer

